

SOFAM

Bulletin de vote – élection des administrateurs

L'organe d'administration propose de renouveler les mandats de Madame Caroline Tanghe et de Madame Delphine Kayaert pour une durée de trois ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de mai 2029.

L'organe d'administration doit compter au minimum trois et au maximum dix administrateurs. Il en compte actuellement six, ce qui permet l'élection valable des deux candidates.

Renouvellement du mandat de Madame **Caroline Tanghe**

Pour:

Contre:

Abstention:

Renouvellement du mandat de Madame **Delphine Kayaert**

Pour:

Contre:

Abstention: